



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD TENUE LE MARDI
18 MAI 2021 À 9 H PAR VIDÉOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTIE DE
M. JACQUES LADOUCEUR**

Étaient présents :

Les représentants des MRC suivantes :

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Mme Suzanne Roy, préfet

M. Martin Damphousse, maire de Varennes

M. Stéphane Williams, maire de Saint-Amable

MRC DE ROUSSILLON

M. Christian Ouellette, préfet

M. Donat Serres, maire de La Prairie

Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier

MRC DE ROUVILLE

M. Jacques Ladouceur, préfet

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Mme Diane Lavoie, préfète

M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire

M. Marylin Nadeau, mairesse, Saint-Jean-Baptiste

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

M. Patrick Bousez, préfet

M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

Étaient également présents:

Mme Evelyne D'Avignon, DG — MRC de La Vallée-du-Richelieu

M. Gilles Marcoux, DG — MRC de Roussillon

M. Raymond Malo, DGA — MRC de Vaudreuil-Soulanges

M. Sylvain Berthiaume, DG — MRC de Marguerite-D'Youville

Mme Linda Phaneuf, DG — MRC de Beauharnois-Salaberry

Mme Anne-Marie Dion — DG — MRC de Rouville

M. Thierry Larrivée, DG — TPECS

M. Enrique Machado, conseiller aux affaires institutionnelles — TPECS

M. Laurent Vignola, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines — TPECS

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD
Mardi 18 mai 2021 par vidéoconférence**

SUJET		DOCUMENT JOINT	DÉCISION INFORMATION
1.	Mot de bienvenue et ouverture de la séance		
1.1.	Adoption de l'ordre du jour	✓	Décision
1.2.	Adoption du procès-verbal - Séance du 20 avril 2021	✓	Décision
2.	Activités et informations de la Table		
2.1.	Rapport du président		Information
2.2.	Suivi et rapport du directeur général	✓	Information
2.3.	Bulletin d'information mensuel	✓	Information
2.4.	Affaires associatives et gouvernementales		Information
2.5.	Résolutions électroniques <ul style="list-style-type: none"> • Compensation des pertes de terres agricoles encourues par la construction de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges • Annie Blanchette, CPA, CGA, Société de comptable professionnel agréé 	✓	Information
3.	Informations métropolitaines		
Communauté métropolitaine de Montréal			
3.1.	Comité exécutif <ul style="list-style-type: none"> • Sommaire – séance du 22 avril 2021 <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du MTQ Avancement des projets majeurs • Carte des milieux naturels d'intérêt métropolitain pour la conservation • Faits saillants du secteur bioalimentaire de la CMM • Projet de résolution concernant la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (décision) • Séance (extraordinaire) du 20 mai 2021 <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau mandat Projet politique métropolitaine habitation 	✓	Information
3.2.	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> • Sommaire – séance du 29 avril 2021 • Prochaine séance (extraordinaire) le 20 mai 2021 <ul style="list-style-type: none"> • Google à Beauharnois (dossier complet) • Projet de modification du PMAD pour Google • Adoption du règlement de contrôle intérimaire n.2019-78 concernant les plaines inondables et les territoires à risque d'inondation 	✓	Information
Autorité régionale de transport métropolitain			
3.3.	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel 2020 • Séance ordinaire du 29 avril 2021 • Prochaine séance le 27 mai 2021 	✓	Information
3.4.	Comité sectoriel de la mobilité durable Couronne-Sud (anciennement BCI) <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du 23 avril 2021 <ul style="list-style-type: none"> • Impacts de la pandémie sur les services • Suivi des travaux du pont-tunnel • Voie réservée sur l'A30 État d'avancement 	✓	Information
exo			
3.5.	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel 2020 • Dernière séance le 19 mars 2021 	✓	Information
Montréal International			

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

3.6.	Conseil d'administration • Pas de séance depuis le 15 avril 2021		Information
4.	Suivis des commissions de la CMM		
4.1.	Commission de l'aménagement • Séances du 21 avril et 10 mai 2021 • Mandat concernant les impacts du déploiement du projet de REM de l'Est sur le territoire de la CMM • Prochaine séance le 27 mai 2021	✓	Information
4.2.	Commission de l'environnement • Séances du 22 et 27 avril et du 3 mai 2021 • Présentation de la SEMECS • Prochaine séance le 20 mai 2021 • Adoption du rapport concernant l'élimination des matières résiduelles • Adoption du rapport dans le cadre du mandat sur l'urgence climatique	✓	Information
4.3.	Commission du développement économique • Séance du 14 mai 2021 • Projet de Plan métropolitain de développement économique • Prochaine séance le 25 mai 2021 - Annulée	✓	Information
4.4.	Commission du logement social • Séance du 14 mai 2021 • Prochaine séance le 11 juin 2021	✓	Information
4.5.	Commission du transport • Pas de séance depuis le 15 avril 2021 • Prochaine séance le 31 mai 2021		Information
4.6.	Comité consultatif agricole • Séance du 11 mai 2021	✓	Information
5.	Aménagement du territoire		
5.1.	Suivi de l'Agora métropolitaine	✓	Information
6.	Transport		
6.1.	Consultation du MTQ sur l'efficacité et la performance de l'ARTM et d'exo	✓	Décision
6.2.	Suivi concernant le Plan stratégique de développement (ARTM)	✓	Information
6.3.	Suivi concernant la refonte tarifaire / nouvelle grille tarifaire	✓	Information
7.	Environnement		
8.	Enjeux MRC		
8.1.	MRC de Beauharnois-Salaberry		
8.2.	MRC de La Vallée-du-Richelieu		
8.3.	MRC de Marguerite-D'Youville		
8.4.	MRC de Roussillon		
8.5.	MRC de Rouville		
8.6.	MRC de Vaudreuil-Soulanges		
9.	Finances et Administration		
9.1.	États financiers de la TPECS	✓	Décision
9.2.	Projet de regroupement de la TCRM et de la TPECS sous un seul OBNL		Information
10.	Correspondances		
11.	Varia		
12.	Prochaine rencontre de la Table : le mardi 22 juin 2021, 9h.		
13.	Levée de la séance		

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé



1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidence de Monsieur Jacques Ladouceur. **Il est 9h06.**

1.1. Adoption de l'ordre du jour

2021-05-18-614

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 mai 2021 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Yves Corriveau, maire, Mont-Saint-Hilaire
Et appuyé par M. Christian Ouellette, préfet, MRC de Roussillon
Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté. Il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée.

1.2. Adoption du procès-verbal

2021-05-18-615

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et appuyé par Mme Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2021 soit adopté.

Adoptée.

2. Activités et informations de la Table

2.1. Rapport du président

Le président de la Table, M. Jacques Ladouceur, fait le sommaire des dernières rencontres de travail et des activités de représentation réalisées pour le compte de la TPECS. Il annonce également qu'il ne se représentera pas aux élections du mois de novembre prochain, raison pour laquelle il propose aux membres d'élire un nouveau président pour la Table afin d'assurer une transition harmonieuse. Le Conseil d'administration lui demande de rester en poste jusqu'à la fin de son mandat. Il accepte.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



2.2. Suivis de la direction générale

Le directeur général, Monsieur Thierry Larrivée, fait le résumé du point. Rien de majeur n'est annoncé.

2.3. Bulletin d'information mensuel

Le bulletin d'information est présenté aux membres. Une coquille est soulignée et sera corrigée. Le bulletin sera envoyé aux 40 municipalités de la Couronne-Sud.

2.4. Affaires associatives et gouvernementales

2.5. Résolutions électroniques

Les deux résolutions suivantes sont adoptées de façon électronique depuis la séance d'avril :

**RÉSOLUTION ÉLECTRONIQUE CONCERNANT LA COMPENSATION DES PERTES DE
TERRES AGRICOLES ENCOURUES PAR LA CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE
VAUDREUIL-SOULANGES**

COURRIEL ENVOYÉ LE 30 AVRIL 2021 À : M. Patrick Bousez, M. Yves Corriveau, M. Martin Dampousse, M. Jacques Ladouceur, Mme Diane Lavoie, M. Christian Ouellette, M. Guy Pilon, M. Bruno Tremblay, Mme Lise Michaud et M. Stéphane Williams.

Formant quorum sous la présidence de M. Jacques Ladouceur.

Résolution numéro 2021-04-30-612

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a autorisé, par décret, la réalisation du projet de construction de l'Hôpital régional de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec souhaite compenser la perte de territoire agricole engendrée par ce projet, pour un montant de 2,4 M\$;

CONSIDÉRANT la résolution CE20-008 du comité exécutif de la CMM (20 janvier 2020) autorisant la Communauté métropolitaine de Montréal à signer un avenant à l'Entente sectorielle de développement des activités agricoles et du secteur bioalimentaire de la CMM (2018-2021) intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, afin d'y verser les fonds provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux à titre de compensation;

CONSIDÉRANT la résolution CE21-056 du comité exécutif de la CMM (25 mars 2021) autorisant la Communauté métropolitaine de Montréal à signer l'Entente de versement des sommes dédiées à la compensation des pertes de terres agricoles encourues par la construction de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges, afin d'officialiser le versement des fonds provenant du CISSS de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec s'attend à ce que la compensation permette la remise en culture de terres en friche, pour une superficie équivalente à la perte encourue, à mettre en valeur les sites visés et assurer la pérennité de leur vocation agricole, en plus de privilégier les projets situés à proximité de l'hôpital régional;

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

En conséquence :
Il est proposé par M. Bruno Tremblay, maire, Ville de Beauharnois
Et appuyé par M. Martin Damphousse, maire, Ville de Varennes

Et résolu :

DE DEMANDER à la Communauté métropolitaine de Montréal de s'assurer que la totalité de la compensation soit destinée à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et de soutenir les intervenants régionaux pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ADOPTÉE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Thierry Larrivée, Directeur général
Table des préfets et élus de la Couronne-Sud

Et

**RÉSOLUTION ÉLECTRONIQUE CONCERNANT LE MANDAT EN COMPTABILITÉ OCTROYÉ
À GESTION ANNIE BLANCHETTE, CPA inc.**

COURRIEL ENVOYÉ LE 7 MAI 2021 À : M. Donat Serres, M. Patrick Bousez, M. Yves Corriveau, M. Martin Damphousse, Mme Marilyn Nadeau, Mme Suzanne Roy, M. Jacques Ladouceur, Mme Diane Lavoie, M. Christian Ouellette, M. Guy Pilon, M. Bruno Tremblay, Mme Lise Michaud et M. Stéphane Williams.

Formant quorum sous la présidence de M. Jacques Ladouceur.

Résolution numéro 2021-05-07-613

CONSIDÉRANT l'annonce réalisée par la MRC de Marguerite-D'Youville le 23 mars 2021 de cesser à court terme d'assumer la responsabilité de la comptabilité de la TPECS et de la TCRM;

CONSIDÉRANT qu'une annonce similaire aux membres a été effectuée lors du CA de la TCRM le 19 mars 2021;

CONSIDÉRANT que les membres de la TCRM et de TPECS ont chacune adopté une orientation à l'effet de privilégier la mise en commun des efforts des deux Tables sein d'un seul et même OBNL;

CONSIDÉRANT le souhait de la direction général de fusionner et de réunir toute l'information financière des deux Tables dans la perspective de présenter un budget préliminaire pour le regroupement à naître dans un délai raisonnable;

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

CONSIDÉRANT que plusieurs firmes ont été contactées, notamment « Gestion Horizon », « CIngenito comptable et al. », « Bourassa Boyer », « Rolland Naccache et associés », « SCA Caroline Coulombe », « Goldsmith Hersh » et « Annie Blanchette, CPA, CGA, Société de comptable professionnel agréé »;

CONSIDÉRANT la vaste expérience de la firme « Annie Blanchette, CPA, CGA, Société de comptable professionnel agréé avec des OBNL.

En conséquence :

Il est proposé par M. Bruno Tremblay, maire, Beauharnois

Et appuyé par M. Stéphane Williams, maire, Saint-Amable

Et résolu :

DE retenir les services de « Annie Blanchette, CPA, CGA, Société de comptable professionnel agréé », au montant annuel évalué à 8 450\$ plus les taxes applicables, en sus des frais de démarrage fixés à 65\$/h.

ADOPTÉE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Thierry Larrivée, Directeur général
Table des préfets et élus de la Couronne-Sud

3. Informations métropolitaines

3.1. Comité exécutif CMM

M. Martin Dampousse, représentant de la Table à la CMM, fait un survol des dossiers de la CMM traités aux dernières séances et qui concernent la Couronne-Sud, notamment celui sur l'autonomie de la Couronne-Sud en matière de logement abordable et celui concernant les zones inondables. Une résolution concernant la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement fut également adoptée. Une discussion s'ensuit.

2021-05-18-616

CONSIDÉRANT que les municipalités régionales de comté ont reçu spécifiquement le rôle d'élaborer des plans régionaux des milieux humides et hydriques, en vertu des articles 15 et suivants de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés ;

CONSIDÉRANT que les municipalités régionales de comté (MRC) ont compétence pour traduire ces plans régionaux de conservation dans leurs outils réglementaires tels que le schéma d'aménagement et de développement ;

CONSIDÉRANT que les MRC sont en processus d'élaboration ou d'adoption des plans régionaux des milieux humides et hydriques ;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés en parallèle par la Communauté métropolitaine de Montréal concernant l'identification de milieux naturels d'intérêt métropolitain, incluant la cartographie qui pourrait

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

servir de référence dans le cadre des travaux de révision du Plan métropolitain d'aménagement de développement ;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par la CMM concernant la validation des espaces vacants et des espaces disponibles pour le redéveloppement ;

CONSIDÉRANT que la Communauté métropolitaine a consulté les MRC et les agglomérations dans le but de valider des informations et des données en lien avec ses travaux ;

CONSIDÉRANT que d'autres travaux ou mandats de commission sont en voie d'être réalisés par la CMM, et que ces travaux pourront servir de référence dans le cadre de la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement ;

CONSIDÉRANT que les membres de la CMM ne savent pas à ce jour quel sera le plan d'ensemble assurant la révision du PMAD ;

CONSIDÉRANT que les 40 municipalités et les six MRC de la Couronne-Sud ont énoncé et transmis des propositions à la Communauté métropolitaine et ses 82 municipalités concernant la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement ;

En conséquence :

Il est proposé par Mme Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Et appuyé par M. Bruno Tremblay, maire, Beauharnois

Et résolu :

D'INVITER la Communauté métropolitaine de Montréal à déposer auprès de ses instances décisionnelles un plan de travail pour la révision du PMAD ;

D'INVITER la Communauté métropolitaine de Montréal à mettre en place une approche collaborative et efficace pour la révision du PMAD, qui inclut les élu.es et les administrations des municipalités, MRC et agglomérations ;

DE DÉPOSER copie de la présente résolution lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration de la CMM.

Adoptée.

3.2. Conseil d'administration CMM

M. Martin Damphousse, représentant de la Table à la CMM, fait un survol des dossiers de la CMM traités à la dernière séance du CA du 29 avril 2021 et qui concernent la Couronne-Sud notamment celui concernant l'arrivée du futur centre de données informatiques à Beauharnois et celui sur les territoires à risque d'inondation. Une discussion s'ensuit.

3.3. Conseil d'administration ARTM

M. Martin Damphousse fait le suivi du point. Aucune question n'est soulevée.

3.4. Comité sectoriel de la mobilité durable Couronne-Sud (anciennement BCI)

M. Suzanne Roy fait le résumé du point. Aucun point majeur n'est traité. Aucun commentaire en particulier.

3.5. Conseil d'administration d'exo

Mme Suzanne Roy fait le survol du dossier. Les membres expriment leurs préoccupations concernant les mesures de mitigations sur l'autoroute 20 pendant les travaux de réfection du pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine proposés par l'ARTM et qui mettent en concurrence exo et le RTL et qui ne sont pas claires. Aucun autre commentaire en particulier.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

3.6. Conseil d'administration de Montréal international

Aucune rencontre depuis le mois d'avril. Aucun commentaire en particulier.

4. **Suivis des commissions de la CMM**

4.1. Commission de l'aménagement

Point traité précédemment. Rien de majeur n'est signalé.

4.2. Commission de l'environnement

Mme Lise Michaud, représentante de la Table à la commission, fait un bref résumé des trois dernières séances du 22 et 27 avril et du 3 mai. Prochaine séance de la commission le 20 mai. Aucun commentaire ni question n'est soulevé.

4.3. Commission du développement économique des équipements métropolitains et des finances

M. Christian Ouellette, représentant de la Table à la commission, fait un bref résumé des dernières rencontres. Aucun point important n'est traité. La prochaine séance du 25 mai 2021 est annulée. Aucune question en particulier.

4.4. Commission du logement social

Point traité précédemment. Aucun commentaire n'est soulevé. Prochaine rencontre le 11 juin 2021.

4.5. Commission du transport

Pas de rencontre depuis le 15 avril. Rien n'est signalé.

4.6. Comité consultatif agricole

M. Yves Corriveau fait un résumé des points traités dans la rencontre du 11 mai 2021. Deux dossiers intéressent la Couronne-Sud et qui ont été abordés par le comité, celui sur le Projet soleil à Beauharnois ainsi que celui concernant le mandat sur la sécurité alimentaire. Aucun commentaire en particulier n'est soulevé.

5. **Aménagement du territoire**

5.1. Suivi de l'Agora métropolitaine

Les membres ont échangé des commentaires sur la dernière séance de l'Agora métropolitaine. Rien de majeur n'est signalé.

6. **Transport**

6.1. Consultation du MTQ sur l'efficacité et la performance de l'ARTM et d'exo

M. Thierry Larrivée fait le résumé du point. Un projet de résolution électronique sera envoyé aux membres pour adoption afin d'approuver la lettre contenant les commentaires de la Couronne-Sud dans le cadre de l'exercice d'évaluation de la Loi sur le Réseau de transport métropolitain et la Loi sur l'ARTM. Une discussion s'ensuit.

6.2. Suivi concernant le Plan stratégique de développement (ARTM)

M. Laurent Vignola fait un bref résumé du dossier. Aucun commentaire n'est soulevé.

6.3. Suivi concernant la refonte tarifaire / nouvelle grille tarifaire

M. Laurent Vignola fait un bref résumé du dossier. Aucun commentaire n'est soulevé.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

7. Environnement

8. Enjeux métropolitains des MRC

8.1. MRC de Beauharnois-Salaberry

8.2. MRC de La Vallée-du-Richelieu

8.3. MRC de Marguerite-D'Youville

8.4. MRC de Rouville

8.5. MRC de Roussillon

8.6. MRC de Vaudreuil-Soulanges

9. Finances et Administration

9.1. États financiers de la TPECS

M. Thierry Larrivée présente aux membres et pour adoption l'état financier, le bilan et les comptes à payer au mois d'avril 2021.

2021-05-18-617

Il est proposé par Mme Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Et appuyé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et résolu :

D'ADOPTER l'état financier, le bilan et les comptes à payer au mois d'avril 2021.

Adoptée.

9.2. Projet de regroupement de la TCRM et de la TPECS sous un seul OBNL
Point traité précédemment. Aucun commentaire.

10. Correspondances

11. Varia

12. Huis clos

13. **Prochaine rencontre de la Table** : Le mardi 22 juin 2021 à 9h

14. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance. **Il est 11h01.**

Signature

Thierry Larrivée
Directeur général - TPECS

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé